

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 172

Artikel: Exportation d'armes : le débat public est bien engagé

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

grande des pouvoirs publics pour l'épanouissement intellectuel nécessitait en réalité l'accroissement du produit national brut, nous n'avons tout simplement plus les moyens de le réaliser puisque notre objectif primordial sera de sauvegarder l'équilibre écologique et de résERVER aux générations futures des sources d'énergie suffisantes. Le plan économique européen, qui se présenterait sous la forme d'une directive, devrait alors être respecté lors de l'élaboration des plans économiques nationaux.

b) d'un plan quinquennal pour le développement d'un nouveau système de production « anti-polluant » basé sur une économie en circuit fermé. Nous devons examiner dans quelle mesure ces dispositions devront être étayées par des mesures d'encouragement dans le domaine des politiques fiscale et tarifaire et, éventuellement par des attributions de matières premières.

faut l'infléchir vers « l'utilité », vers le « bien-être ». Une solution évidente consisterait à mettre un terme au drame chronique du budget de recherche de l'Euratom et de le transformer en un programme de recherche entièrement dirigé vers les objectifs décrits ci-dessus. La recherche scientifique se trouve en effet devant un grand nombre de questions techniques et biologiques restées sans réponse. Il semble judicieux d'y associer la recherche économique nécessaire pour tenir compte des conséquences de l'application des nouvelles méthodes (plan central européen). Trop souvent la recherche technique est menée sans que soient prises en considération ses implications économiques et, partant, sociales.

Je pense que le programme de recherche devrait notamment porter sur la protection de l'environnement, l'équilibre écologique et biologique, la production en circuit fermé et les conséquences économiques.

Nous formons un marché unique, sans barrières intérieures, mais protégé vis-à-vis des pays tiers. Il est donc souhaitable de pratiquer une politique économique, et par conséquent fiscale, fortement intégrée. Il va de soi que l'exécution d'un tel programme entraînera un accroissement sensible des coûts et nécessitera une protection contre les influences extérieures. Cela pourrait se faire selon le schéma suivant : transformation de l'actuel tarif extérieur en un tarif visant à protéger les produits CR. Il faudrait bien sûr modifier les règles actuelles du GATT qui sont de toute façon déjà périmées et qui doivent être révisées en vue de la formation de l'Europe des Dix.

On pourrait envisager, soit un *tarif à droit nul* pour les marchandises assorties d'un certificat CR agréé, soit un *tarif X* pour les marchandises produites selon les méthodes classiques (*X* = différence des coûts de production entre les biens CR et les biens classiques + « tarif de pénalisation »). Ce régime encouragerait notamment la fabrication de produits CR. Leur croissance, actuellement trop lente, pourrait croître rapidement, et il est dans l'intérêt immédiat des pays riches que les pays pauvres adoptent dès que possible la production CR. On peut envisager un fonds de promotion de la production CR dans les pays en voie de développement qui supposerait une aide aux investissements dans les pays qui ont choisi la production CR.

Mutation de l'agriculture

Pour terminer, je voudrais vous soumettre quelques considérations au sujet de l'agriculture. (...) Dans ce domaine, la Communauté européenne peut donner l'exemple :

1. en autorisant les produits chimiques rapidement dégradables et qui n'entraînent pas à la longue de perturbation du milieu, les matières dont il est prouvé qu'elles ne sont pas nocives pour la santé;
2. en favorisant la transformation des critères de qualité, par exemple en les orientant vers les qua-

lités nutritives et gustatives, plutôt que vers l'aspect extérieur des produits;

3. en adoptant des mesures encourageant la production en circuit fermé en vue d'empêcher la destruction de précieux éléments naturels de production (citrons entre autres le rétablissement de l'équilibre naturel dans le monde des insectes et des oiseaux et la sauvegarde de l'équilibre écologique en général)¹ (...)

¹ Texte reproduit par l'agence Europe (bull. du 28.2.72). Les intitulés sont de la rédaction.

Exportation d'armes : le débat public est bien engagé

Au départ, l'initiative contre l'exportation d'armes, qui reçut dès son lancement l'appui de DP, fut traitée par le mépris. On ne la croyait pas redoutable; il suffirait de dire, s'imaginait-on en haut lieu, qu'elle est soutenue par les pacifistes répertoriés et impénitents et qu'elle menace la solidité de la Défense nationale; de surcroît, on brandirait la menace du chômage pour que la FOMH freine l'Union syndicale et le Parti socialiste.

Le débat ouvert devant le Conseil national et l'opinion publique a déjoué la manœuvre. Les thèses que nous soutenions ont été au centre de la discussion. Résumons : il ne s'agit pas de faire du pacifisme, il ne s'agit pas de donner des leçons de morale à l'univers qui s'en moque, il s'agit de choisir un style de politique, de politique étrangère.

Le respect de notre neutralité n'est pas inscrit pour l'éternité au ciel intelligible. Notre neutralité doit être justifiée : autrefois par les services rendus à nos voisins, aujourd'hui par les services rendus à la communauté internationale. Ce choix interdit l'exportation d'armes. La votation populaire aura donc une large portée. Sur un problème concret, le peuple suisse aura à dire quelle politique étrangère il désire.